

## Communiqué de presse

---

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018 : SITUATION FINANCIÈRE RENFORCÉE AVANCÉES MATÉRIELLES DANS LES DEUX DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Trésorerie du groupe : +9,9 m€ au 30 juin 2018 vs. +4,9 m€ au 31 décembre 2017, grâce au renforcement des fonds propres
- Perte nette semestrielle du groupe : -3,7 m€ vs. -3,3 m€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017
- Renforcement significatif du portefeuille antibiotiques avec l'acquisition d'un composé en phase clinique (DNV3837) et d'une option de licence sur un programme préclinique anti-gram négatif (NBTI)
- Partenariats avec Naicons et bioMérieux pour élargir le champ d'investigation du programme AGIR
- Lancement commercial de deux ingrédients actifs d'origine naturelle à usage cosmétique

Montpellier, le 27 septembre 2018 (19h15 CEST) – DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à forte valeur ajoutée à partir de bactéries rares, notamment du genre Déinocoque, annonce ses résultats pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2018.

Le rapport financier semestriel 2018 est disponible à l'adresse suivante :

[www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/rapports-financiers](http://www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/rapports-financiers)

Emmanuel PETIOT, Directeur général de DEINOVE, déclare : « Ce semestre a été marqué par la réussite de l'industrialisation du procédé développé exclusivement par Deinove et le lancement des premiers produits commerciaux, venant concrétiser plusieurs années de recherche. Nous avons également intégré à notre portefeuille une molécule antibiotique d'intérêt thérapeutique majeur et au développement avancé. Nous devenons un acteur visible du marché des antibiotiques innovants, qui représentent un enjeu sanitaire mondial. Enfin, nous avons renforcé nos fonds propres et accueilli au capital un nouvel investisseur de référence, TVM Capital, l'un des premiers acteurs européens du capital-risque biotech. Deinove a pris cette année une toute autre dimension. Nous allons poursuivre dans ce sens pour accélérer le développement de nos ingrédients actifs innovants et engager la Phase II de notre candidat-antibiotique DNV3837. »

## ÉLÉMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS SYNTHÉTIQUES

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation inclut les sociétés DEINOVE et DEINOBIOTICS sur l'intégralité de la période et les sociétés BIOVERTIS et MORPHOCHEM sur la période du 24 mai au 30 juin 2018. Au 30 juin et au 31 décembre 2017, il comprenait uniquement DEINOVE et DEINOBIOTICS.

Les comptes consolidés au 30 juin 2018 du Groupe DEINOVE ont fait l'objet d'une revue limitée par le Commissaire aux comptes du Groupe, le cabinet PwC. Les comptes semestriels de la société BIOVERTIS AG ont par ailleurs fait l'objet d'un audit par PwC.

(en milliers d'euros)	période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2018	2017
Total produits d'exploitation	715	140
Total frais opérationnels	5 070	4 898
<i>dont frais de Recherche &amp; Développement</i>	<i>3 682</i>	<i>3 635</i>
<i>dont frais administratifs et généraux</i>	<i>1 388</i>	<i>1 263</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 4 355</b>	<b>- 4 758</b>
Résultat financier	6	-3
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>- 4 349</b>	<b>-4 761</b>
Résultat exceptionnel	157	348
Impôts sur les bénéfices (CIR) et impôts différés	- 661	- 1 253
Amortissement des écarts d'acquisition	204	185
Résultat des sociétés MEQ	0	0
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>- 3 735</b>	<b>-3 345</b>
Intérêts minoritaires	0	0
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>- 3 735</b>	<b>-3 345</b>

(en milliers d'euros)	au 30/06/18	au 31/12/17
Comptes à terme	1 300	2 000
Provision pour dépréciation des Valeurs Mob. de Placement	0	0
Disponibilités	8 595	2 876
ICNE & Concours bancaires courants	0	0
<b>TRÉSORERIE &amp; ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>9 895</b>	<b>4 876</b>

## RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU SEMESTRE

### **RÉSULTAT D'EXPLOITATION**

Le Groupe DEINOVE a constaté 715 k€ de revenus d'exploitation sur le semestre, provenant essentiellement de la subvention d'exploitation reçue de Bpifrance au titre du programme AGIR.

Sur ce même semestre, les dépenses opérationnelles ont atteint 5,1 m€. La variation nette des frais opérationnels entre les 1<sup>ers</sup> semestres 2017 et 2018 s'élève à +172 k€ (+3,5%). Elle intègre l'impact de la variation de périmètre (intégration de Morphochem et Biovertis) pour un montant total de 61 k€.

A périmètre comparable, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 111 k€ (+2,2%). Le Groupe a continué à investir dans le développement de ses programmes, incluant une hausse des effectifs qui passent de 54,5 au S1/17 à 62,1 au S1/18 (en ETP moyen). La hausse de la masse salariale a été partiellement compensée par une diminution des frais d'études externes et honoraires, notamment scientifiques. Sur la période, les frais de R&D, qui représentent 73% des frais opérationnels (vs. 74% au 1<sup>er</sup> semestre 2017), restent stable. Les frais administratifs et généraux sont en légère augmentation à 1.379 k€. La société DEINOVE a poursuivi ses investissements sur le semestre, essentiellement pour l'automatisation et le développement de la plateforme technologique, et en lien avec la montée en puissance du programme AGIR.

### **RÉSULTAT NET**

La perte nette consolidée du 1<sup>er</sup> semestre s'élève à 3,7 m€. Elle intègre un résultat exceptionnel positif de +157 k€ (contre +348 k€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017), qui s'explique principalement par un abandon de créance (209 k€) notifié par Bpifrance, sur le programme THANAPLAST™. Le résultat financier est négligeable (+6 k€).

Le résultat net consolidé semestriel intègre un profit d'impôt correspondant à des créances de Crédit Impôt Recherche (CIR) de 661k€ (contre 1.253 k€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

## SITUATION FINANCIÈRE

Le financement des frais opérationnels du 1<sup>er</sup> semestre 2018 a nécessité 4,8 m€ (hors Dotations aux amortissements), auxquels sont venus s'ajouter des investissements en équipements de laboratoire (loyers de crédit-bail inclus) pour 1,2 m€. L'augmentation de capital réalisée en juin a permis de lever un montant net de 8,0 m€. Sur le semestre, le Groupe a par ailleurs levé 0,7 m€ par le biais de la ligne de financement en fonds propres signée en décembre 2014 avec Kepler Cheuvreux. De plus, le Groupe a perçu 2,6 m€ d'avance remboursable et de subvention au titre du programme AGIR. Enfin, l'intégration des deux nouvelles filiales BIOVERTIS et MORPHOCHEM a eu un impact net négatif de 0,3 m€.

Au 30 juin 2018, la Position Financière Nette du Groupe s'élevait à +9,9 m€, vs. +4,9 m€ au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit une variation nette de +5,0 m€ sur le semestre.

## ÉVOLUTIONS JURIDIQUES

### ***Acquisition de BIOVERTIS et de sa filiale MORPHOCHEM par apport en nature rémunéré par l'émission d'actions nouvelles et attribution de BAA<sup>1</sup>***

L'Assemblée Générale Mixte de la Société réunie le 23 mai 2018 s'est prononcée en faveur de la réalisation de l'apport en nature d'actions, options et droit préférentiel de la société autrichienne BIOVERTIS au profit de la société DEINOVE, qui détient depuis lors 100% de la société BIOVERTIS, détenant elle-même l'intégralité du capital de la société allemande MORPHOCHEM, ayant développé le composé antibiotique MCB3837. Cet antibiotique est une molécule en phase clinique, prête à entrer en Phase II, ciblant le traitement des formes sévères d'infections à *Clostridium difficile* (ICD), des infections gastro-intestinales.

Cette opération d'apport en nature a été valorisée à 900.001,80 € et rémunérée par émission de 500.001 actions ordinaires nouvelles DEINOVE, auxquelles sont attachés 8.000.000 de bons d'attribution d'actions (BAA), donnant droit à 8.000.000 d'actions et progressivement exerçables en fonction de l'atteinte d'étapes-clés dans le développement du candidat-médicament.

À l'issue de cette opération, les apporteurs détenaient 4,06% du capital de DEINOVE.

L'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2018 a également décidé de nommer la société TVM Capital en qualité de nouvel administrateur.

### ***Augmentation de capital avec suppression du DPS au profit d'une catégorie de bénéficiaires effectuée par construction accélérée d'un livre d'ordres<sup>2</sup>***

Le Conseil d'administration du 14 juin 2018 a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la Treizième Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2018 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires. Il a subdélégué au Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser.

Par décisions en date des 14 et 19 juin 2018, le Directeur Général a fait usage de cette délégation et a constaté une augmentation de capital d'un montant de 1.259.259,60 € par émission de 3.148.149 actions nouvelles. Ces 3.148.149 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,40 Euro, ont été émises au prix unitaire de 2,70 Euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 8.500.002,30 Euros, représentant 25,35% du capital de la Société avant opération sur une base non diluée, soit une dilution de 20,22%.

Des fonds d'investissement gérés par TVM Capital ont participé à hauteur de 2 m€.

Le capital social de la Société a ainsi été porté à 6.226.593,60 €.

---

<sup>1</sup> Communiqué du 23 mai 2018

<sup>2</sup> Communiqué du 15 juin 2018

## AVANCÉES OPÉRATIONNELLES MAJEURES

### Programmes Anti-infectieux de nouvelle génération

#### ***Collaboration avec Naicons pour découvrir de nouveaux antibiotiques dans le cadre du projet AGIR<sup>3</sup>***

DEINOVE a signé en mars 2018 une licence exclusive de recherche avec la société biopharmaceutique italienne Naicons, dans le cadre du programme AGIR (Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants) soutenu par le Programme des Investissements d'Avenir. DEINOVE va étudier 400 souches appartenant à Naicons pour détecter et caractériser d'éventuelles activités antibiotiques innovantes. En cas de découverte d'une souche d'intérêt, DEINOVE pourra l'acquérir soit via une licence commerciale ou soit en pleine propriété, en vue d'engager le développement de candidats-antibiotiques.

#### ***Accord d'option de licence avec Redx Pharma<sup>4</sup> pour enrichir le portefeuille antibiotique innovant***

DEINOVE a signé en mars 2018 une option de licence avec la société britannique Redx Pharma (AIM : REDX) pour l'acquisition de leur programme anti-infectieux *first-in-class* NBTI (*Novel Bacterial Topoisomerase Inhibitor*). L'accord porte sur une option de licence exclusive, DEINOVE disposant de 9 mois pour confirmer son intérêt pour cette série de molécules et lever l'option.

Le programme NBTI, sur le point d'entrer en développement préclinique réglementaire, concerne une famille de molécules ciblant les bactéries multi-résistantes à Gram négatif comme *Acinetobacter baumannii* et *Pseudomonas aeruginosa*. Ces bactéries font partie de la liste des 12 pathogènes les plus dangereux pour la santé humaine, publiée par l'OMS en 2017.

#### ***DEINOVE acquiert le composé antibiotique en phase clinique de MORPHOCHEM<sup>5</sup>***

DEINOVE a acquis en mai 2018 la société autrichienne BIOVERTIS et sa filiale allemande MORPHOCHEM par le biais d'une opération d'apport en nature. DEINOVE a ainsi acquis la propriété du programme antibiotique *first-in-class* MCB3837, développé par MORPHOCHEM. Cette molécule, prête à entrer en Phase II, vise le traitement des infections gastro-intestinales sévères par *Clostridium difficile*, un pathogène classé prioritaire par l'OMS et le CDC. Cette opération renforce de manière significative l'activité 'Antibiotiques' de DEINOVE avec l'intégration dans son *pipeline* d'un composé en phase clinique.

DNV3837 (ex-MCB3837) est le seul candidat-antibiotique administré par IV (voie intraveineuse) développé dans cette indication. Il traverse la barrière gastro-intestinale et cible ainsi précisément le lieu de l'infection. Plusieurs essais de Phase I (sur volontaires sains) ont démontré une forte concentration de l'antibiotique dans les selles, un marqueur fort de sa présence dans l'intestin. Il a en outre démontré sa capacité à éliminer les bactéries *Clostridium difficile* sans détruire les autres micro-organismes de la flore gastro-intestinale. La prochaine étape de développement consistera en une étude clinique de Phase II, sur un nombre réduit de patients.

---

<sup>3</sup> Communiqué du 8 mars 2018

<sup>4</sup> Communiqué du 22 mars 2018

<sup>5</sup> Communiqués du 13 avril 2018 et 23 mai 2018

### ***DEINOVE collabore avec bioMérieux pour découvrir de nouveaux antibiotiques<sup>6</sup>***

DEINOVE a engagé en juin 2018 une collaboration avec bioMérieux, acteur majeur du diagnostic *in vitro*, en vue d'explorer de nouvelles souches et de multiplier les opportunités de découverte de nouveaux antibiotiques. bioMérieux met à disposition de DEINOVE plus de 250 souches de 130 espèces différentes qui intègrent le programme AGIR pour la découverte de nouvelles structures antibiotiques efficaces contre les pathogènes résistants.

### **Programmes Ingrédients actifs d'origine naturelle**

#### ***DEINOVE lance PHYT-N-RESIST<sup>®</sup>, actif anti-âge à base de Phytoène pur, son premier caroténoïde innovant<sup>7</sup>***

DEINOVE a lancé sur le marché son premier ingrédient actif innovant, le Phytoène, précurseur de l'ensemble des caroténoïdes, incolore, que personne n'avait réussi à obtenir pur auparavant. La plateforme scientifique DEINOVE a conçu un procédé exclusif de production de Phytoène via un processus de fermentation de sucres naturels par la bactérie extrêmophile *Deinococcus geothermalis*.

Cet actif a été développé en premier lieu pour un usage cosmétique à l'activité anti-âge sous la marque PHYT-N-RESIST<sup>®</sup>.

#### ***DEINOVE et Hallstar-Oléos, partenaires pour développer deux actifs cosmétiques<sup>8</sup>***

DEINOVE a engagé en janvier 2018 un partenariat avec Hallstar-Oléos en vue de développer un nouvel actif cosmétique 100% naturel associant les propriétés exclusives des bactéries DEINOVE et la technologie brevetée d'oléo-éco-extraction d'Oléos. En mai 2018, le développement d'un deuxième Oléoactif<sup>®</sup> a été engagé, avec le soutien financier de la Région Occitanie.

Le lancement commercial est envisagé pour 2019. Oléos commercialise déjà une vingtaine d'ingrédients actifs auprès de marques de cosmétique en France et à l'international.

#### ***DEINOVE et Greentech annoncent le lancement de leur premier actif cosmétique développé conjointement, Hebelys<sup>®9</sup>***

DEINOVE et Greentech ont annoncé en avril 2018 le lancement d'Hebelys<sup>®</sup>, premier actif anti-âge issu de la collaboration engagée en mars 2017<sup>10</sup>. Il s'agit d'un actif anti-âge, obtenu par fermentation d'une bactérie *Sphingomonas*, visant à protéger la peau du vieillissement cellulaire prématuré.

DEINOVE a sélectionné la souche, développé le procédé de production pour atteindre des performances fermentaires optimales, et encadré les tests *in vitro* destinés à caractériser l'extrait ; Greentech a élaboré le procédé de formulation, validé la stabilité et l'innocuité ainsi que l'efficacité par des tests *ex vivo* additionnels. Hebelys<sup>®</sup> est commercialisé de manière effective par Greentech, qui distribue déjà aujourd'hui une centaine d'ingrédients actifs issus de biotechnologies.

---

<sup>6</sup> Communiqué du 28 juin 2018

<sup>7</sup> Communiqués du 26 février et du 10 avril 2018

<sup>8</sup> Communiqué du 30 janvier 2018 et du 30 mai 2018

<sup>9</sup> Communiqué du 16 avril 2018

<sup>10</sup> Communiqué du 27 mars 2017

***Programme COLOR2B : avancement confirmé et perspectives<sup>11</sup>***

Le projet COLOR2B, mené en collaboration avec le groupe Avril et qui porte sur le développement d'un procédé de production d'ingrédients naturels pour l'alimentation animale, est actuellement dans sa 3<sup>ème</sup> phase. Le choix définitif de la souche retenue a été confirmé et ses performances sont comparables aux produits actuellement sur le marché qui eux sont issus de la pétrochimie. Plusieurs formulations ont été testées en fermes expérimentales et les performances nutritionnelles demeurent constantes, ce qui permet d'envisager un panel de formulations différentes en fonction des applications visées et des enjeux réglementaires.

Les prochaines étapes porteront sur la validation des dosages optimaux, la mise à l'échelle du procédé et l'approche réglementaire en vue du lancement commercial d'une alternative naturelle compétitive sur le marché des aliments pour animaux d'élevage.

***POST-CLÔTURE : partenariat stratégique avec UNIVAR pour la distribution de PHYT-N-RESIST® dans la zone EMEA<sup>12</sup>***

DEINOVE a annoncé le 13 septembre 2018 la signature d'un accord stratégique avec UNIVAR pour la distribution de son actif anti-âge PHYT-N-RESIST®, son premier caroténoïde innovant destiné à la cosmétique.

UNIVAR, acteur majeur de la distribution de produits chimiques et N°2 européen du secteur, assurera la distribution de PHYT-N-RESIST® pour l'ensemble de la région EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique). La collaboration intègre la promotion et la distribution commerciale. DEINOVE accède ainsi à un large portefeuille de clients.

---

<sup>11</sup> Communiqué du 22 mai 2018

<sup>12</sup> Communiqué du 13 septembre 2018

## À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI) est une société de biotechnologie qui découvre, développe et produit des composés à haute valeur ajoutée issus de microorganismes rares pour les secteurs de la santé, de la nutrition et de la cosmétique.

Pour cela, DEINOVE s'appuie sur deux atouts clés :

- Un soucier unique au monde de 6 000 bactéries rares et encore inexploitées ;
- Une plateforme d'ingénierie métabolique et fermentaire propriétaire qui lui permet de convertir ces micro-usines naturelles en nouveaux standards industriels.

Basée à Montpellier, DEINOVE emploie environ 60 collaborateurs et a déposé plus de 160 brevets à l'international. La Société est cotée sur Euronext Growth® depuis avril 2010.



[deinove.com](http://deinove.com)



[twitter.com/Deinove](https://twitter.com/Deinove)



[fr.linkedin.com/company/deinove](https://fr.linkedin.com/company/deinove)

## Contacts DEINOVE

### **Emmanuel Petiot**

Directeur Général

Tél : +33 (0)4 48 19 01 28

[emmanuel.petiot@deinove.com](mailto:emmanuel.petiot@deinove.com)

### **Coralie Martin**

Communication et Relations investisseurs

Tél : +33 (0)4 48 19 01 60

[coralie.martin@deinove.com](mailto:coralie.martin@deinove.com)

### **Julien Coste**

Directeur Administratif & Financier

Tél : +33 (0)4 48 19 01 00

[julien.coste@deinove.com](mailto:julien.coste@deinove.com)

### **ALIZE RP, Relations Presse**

**Caroline Carmagnol / Aurore Gangloff**

Tél : +33 (0)1 44 54 36 66

[deinove@alizerp.com](mailto:deinove@alizerp.com)



**ALDEI**

**EURONEXT**

**GROWTH**